

Les grèves ouvrières depuis le 10 mai

JACQUES KERGOAT

SI mai et juin 1968 ont ouvert en France une nouvelle période pour la lutte de classes, la voie ainsi ouverte passe par une série de phases fortement contrastées qu'il peut être utile de rappeler.

L'immédiat après-Mai 68 est pour l'essentiel une période de passivité ouvrière. Certes, le niveau d'organisation progresse légèrement, pour ce qui concerne la CGT et la CFDT. Mais du côté des organisations politiques, le PCF stagne et la social-démocratie apparaît en chute libre. Les résultats des élections, tant professionnelles que politiques, attestent une légère régression des organisations ouvrières. Et surtout le nombre des journées perdues pour fait de grève retombe à un niveau inférieur à celui de l'immédiat avant-68.

C'est une période faste pour le patronat. Mais l'euphorie est de courte durée : dès le début de 1971, le partage du revenu se fait à nouveau aux dépens des capitalistes. La bourgeoisie essaie alors successivement de s'attaquer aux salaires, puis à l'emploi, et centre finalement son offensive sur les conditions de travail. La résistance ouvrière est vive. Elle ne concerne d'ailleurs pas quelques secteurs marginaux et « exemplaires », comme on l'a trop souvent dit à l'époque, mais l'ensemble de la classe. En 1971 et 1972, le nombre de journées de grèves double par rapport aux années précédentes. Mais ces luttes se heurtent à l'hostilité ouverte du PCF et de la CGT, qui voient resurgir le spectre de Mai 68 et dénoncent dans chaque conflit un complot du pouvoir. L'absence de perspectives politiques continue à dominer la période et met en difficulté les réformistes.

Montée des luttes et Programme commun

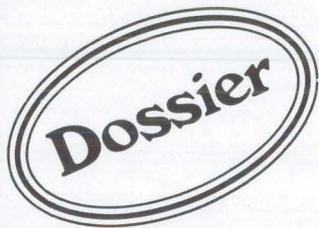
Fin 1972, la parade est trouvée : c'est la signature du Programme commun entre le PCF et le « nouveau » PS, dont le congrès d'Épinay a confié la direction à François Mitterrand et qui est en voie de reconstruction. Ce programme commun, auquel les radicaux de gauche se joignent peu de temps après, a pour fonction de canaliser les masses ouvrières. Mais celles-ci en retiennent surtout les perspectives politiques ouvertes et l'unité retrouvée, qui se prolonge

bientôt au plan syndical. La combativité ouvrière en est stimulée : le nombre de journées de grèves augmente encore, tandis que la lutte des Lip systématise la plupart des acquis de Mai 68. Première année après le Programme commun, dernière année avant la crise, 1973 est une année de transition : la CGT adopte à l'égard des luttes une tactique plus souple ; il y a une poussée électorale des partis ouvriers et, pour la première fois, celle-ci coïncide avec un renforcement organisationnel certain, ces deux phénomènes profitant d'ailleurs au PS.

Quand la crise éclate, à l'automne 1974, elle n'entraîne aucun reflux : le nombre des journées de grève augmente, le nombre de syndiqués reste stable, tandis que croissent les effectifs des organisations politiques ouvrières, de même que les suffrages qu'elles recueillent aux élections.

Cette tendance culmine avec les succès de l'Union de la gauche aux élections municipales de 1977. Les éléments s'accumulent alors pour rendre de plus en plus crédible une victoire de l'Union de la gauche aux élections législatives de mars 1978. Cette victoire risque de se faire sur la base d'une montée des luttes ouvrières, d'un mouvement de masse dont la dynamique peut être difficile à contrôler par les réformistes. Face à cette situation, CGT et CFDT préconisent la pause des luttes. Un premier résultat est ainsi atteint, et le nombre de journées de grève chute de moitié en 1977. Mais cela risque de n'être pas suffisant pour briser la dynamique enclenchée. Les directions ouvrières choisissent alors de recourir à nouveau à la politique de division, et c'est la rupture de l'Union de la gauche.

Avec l'échec des législatives de 1978, le découragement gagne et la combativité ouvrière baisse : le nombre des journées de grève diminue en 1978 et 1979 et s'effondre en 1980 — chiffre le plus bas depuis 1965 —, à partir du moment où la division s'officialise également au niveau syndical. Les effectifs des organisations ouvrières, tant politiques que syndicales, décroissent. Pour autant, la politique de division ne porte pas réellement atteinte au niveau de conscience de la classe. Puisque la division syndicale ne permettait plus de chasser le gouvernement par les luttes, c'est sur le terrain électoral qu'elle se porte empiriquement pour tenter d'y battre en brèche la politi-



que de division. Elle y réussit le 10 mai, puis le 26 juin 1981.

C'est dans ce contexte que doit donc se placer l'étude de la courbe des grèves depuis le 10 mai. Si l'on doit en effet parler de « nouveau cycle de luttes », il convient d'être précis : nous ne sommes pas sortis de la période ouverte en Mai 68. Le 10 mai n'a été ni le coup d'éponge sur le tableau noir, ni la remise à zéro de tous les compteurs. Les expériences acquises depuis Mai 68 restent une composante essentielle de la classe ouvrière d'aujourd'hui. Ce qui est vrai, par contre, c'est que la surdétermination politique des luttes — c'est-à-dire les attentes et les attitudes à l'égard d'un gouvernement de gauche — est particulièrement forte. Jamais, depuis 1936, les travailleurs n'avaient été confrontés à une telle situation.

Bien sûr, les différences sont par ailleurs considérables entre la situation de 1936 et celle d'aujourd'hui.

Ainsi, la grève du 12 février 1934 marquait profondément la classe ouvrière. L'unité syndicale retrouvée, l'unité politique qui s'imposait. Juin 36 se situait à la crête de la vague unitaire qui parcourait la classe ouvrière depuis deux ans. Mai 1981 intervient alors que la politique de division ouvertement menée depuis plusieurs années est à son sommet.

Pour les douze mois qui suivent juin 1981, nous n'analyserons ici que les chiffres des grèves. Bien évidemment les grèves ne sont pas à elles seules toute la combativité, pas plus d'ailleurs que celle-ci ne suffit pour tester la « radicalisation » ouvrière. Elles fournissent cependant, quelles que soient les insuffisances de l'appareil statistique, un indice utile.

Le 10 mai ouvre un nouveau cycle de luttes

La première remarque, et celle qui commande l'ensemble, c'est la recrudescence des grèves. Par rapport à la même période de référence pour 1980-1981 — qui était, il est vrai, une période de basses eaux en matière d'activité sociale —, le nombre de conflits localisés augmente de plus de 50 %, le nombre de journées perdues pour fait de grève double. Ni les grèves, ni les journées perdues ne retrouvent certes le niveau

qu'elles avaient atteint lors des premières années de crise. Mais leur ordre de grandeur est comparable à celui des années 1977-1980, notamment en ce qui concerne les conflits localisés. Et la détermination avec laquelle ces conflits sont menés apparaît également en progression : un recensement partiel fait ainsi apparaître, dans la période que nous étudions, 428 conflits avec occupation, contre 177 en 1980-1981, et 241 en 1979-1980.

Ce n'est pas forcément dans les branches industrielles à forte tradition syndicale que la combativité a été le plus élevée. Parmi les branches où le nombre de journées de grève a fortement augmenté, on trouve certes la construction automobile et les mines. Mais on trouve aussi, dans le « peloton de queue » de la combativité, la chimie, l'imprimerie, les chantiers navals et l'EDF (où, même si l'on tient compte des conflits généralisés, le nombre de journées perdues est particulièrement faible depuis plusieurs années).

Mais, surtout, les secteurs où la combativité semble avoir été la plus vivace regroupent, à côté d'activités « tertiaires » comme les banques, beaucoup de branches dont la caractéristique commune — outre

La méthode d'analyse

Dans la mesure où une partie des synthèses fournies par le ministère du Travail est calculée dans le cadre de l'année légale, l'utilisation d'une « coupe » différente (de juillet 1981 à juin 1982) a nécessité un travail de recombinaison important, non seulement pour la période récente, mais pour l'ensemble de la période de référence. A l'examen cependant, il apparaît que cette coupe traduit mieux l'évolution des conflits du travail, sans doute parce que, à l'exception des mois de juillet et d'août, elle correspond mieux au cycle naturel des luttes ouvrières : d'une « rentrée sociale » à l'autre.

Par ailleurs, l'examen des conflits pendant cette période n'a de signification qu'en termes de comparaison avec les années précédentes. Nous avons choisi de prendre comme référence la période qui coïncide avec l'apparition de la crise économique. Concrètement, notre période de référence débute en juillet 1975, alors que les premiers signes de la crise apparaissent dès l'automne 1974. Les impératifs sont ici techniques : c'est à partir de 1975 seulement que le ministère du Travail distingue conflits localisés et conflits généralisés. Et c'est depuis mai 1975 qu'a été introduite une nouvelle nomenclature des activités économiques : les comparaisons avec la période antérieure sont donc fort complexes à établir.

Enfin, le ministère du Travail fournit également des éléments sur les causes des conflits. Mais, bien qu'il produise chiffres et pourcentages, le service concerné n'a pas de fonction statistique : sa mission reste qualitative, d'éveil sur les phénomènes inhabituels. Pour cette raison, les chiffres fournis doivent être traités avec de grandes précautions : ils ne portent que sur une partie des conflits enregistrés, ils ne retiennent pour chaque conflit qu'une seule revendication, et le mode de regroupement de celles-ci obéit à des préoccupations spécifiques, qui font, par exemple, que les revendications sur la durée du travail ont de tout temps été classées dans la rubrique « salaires ». Une fois la part faite à la prudence, les chiffres fournis peuvent cependant livrer quelques indications.

leur faible dynamisme économique, est de compter peu d'établissements de grande dimension : c'est le cas, par exemple, pour le cuir, le textile, le commerce de détail et le bâtiment.

En ce qui concerne les motifs de conflit, les données accessibles doivent être accueillies avec prudence (cf. l'encadré sur les problèmes de méthode). L'examen des diverses phases fait cependant apparaître que c'est la question de la durée du travail, puis des salaires, qui ont motivé plus que d'habitude des arrêts de travail. De manière générale, on peut ajouter deux remarques intéressantes, dans la mesure où il s'agit de données que de conflits phares ont un peu occultées. La première est que les conflits « de droit » (droit syndical, répression, etc.) ont diminué : l'évolution au fil des mois l'indique, mais plus encore la comparaison avec la période précédente. Citroën et Talbot ont certes illustré l'ampleur de la résistance patronale dans des entreprises où les droits syndicaux les plus élémentaires étaient particulièrement bafoués. Mais, dans l'ensemble, la dilution et la lenteur des discussions sur le projet de loi Auroux n'ont pas facilité la mobilisation, tandis qu'une grande partie du patronat préférerait visiblement passer des compromis dans ce domaine et passer à l'offensive sur d'autres terrains.

La deuxième est la diminution des conflits sur l'emploi. Là aussi, la longue lutte de Bella et d'Elastelle n'ont pas symbolisé un mouvement général. Cela ne veut pas dire que les problèmes de l'emploi soient moins graves, ni que les travailleurs soient moins sensibilisés à cette question. Mais cela signifie simplement que d'autres problèmes (durée du travail, salaires) sont passés au premier plan de leurs préoccupations durant cette période. Voyons donc maintenant l'évolution. La phase qui suit immédiatement les élections législatives se confond avec les mois de vacances de juillet et d'août. Elle est en général peu significative. En 1981, ces deux mois traduisent cependant une combativité ouvrière qui continue à décliner : seul le textile bouge durant cette période et, globalement, le nombre de journées perdues est plus faible que les années précédentes. Un indice, néanmoins, peut déjà attirer l'attention : le nombre de conflits recensés est, lui, sensiblement plus élevé qu'en 1980. Un nombre non négligeable de ces conflits porte encore sur la question de l'emploi, ce qui explique peut-être le nombre de grèves avec occupation : 29, contre 17 en 1980 et 21 en 1979 pour la même période.

Septembre 1981- janvier 1982

La deuxième phase va de la rentrée de septembre au mois de janvier inclus. Les caractéristiques de ces cinq mois sont en effet globalement les mêmes :

- Le nombre de conflits a non seulement rattrapé et dépassé le chiffre de la période 1980-1981, mais il se situe désormais dans la moyenne des années précédentes : un peu en dessous pour septembre et octobre, au-dessus de la moyenne pour novembre, décembre et janvier.

- Le nombre de journées perdues suit la même évolution, mais avec plus de lenteur : certes, il dépasse dès

le mois de septembre les chiffres de 1980-1981, mais il faut attendre janvier pour qu'il retrouve le niveau des années 1977-1980.

- Un autre élément doit être pris en considération pour ces cinq mois : la participation aux grèves est particulièrement faible, inférieure à partir du mois d'octobre à celle enregistrée pour les mêmes mois en 1980-1981, mais également très inférieure à la moyenne de l'ensemble de la période de référence. Visiblement, dans chaque entreprise, c'est seulement une fraction des travailleurs qui a le sentiment « qu'il faut pousser ». Cette fraction est certes large, et surtout, si on se réfère au nombre de conflits et de journées perdues, elle est active. Mais, parmi ceux qui ont l'habitude de suivre les mots d'ordre revendicatifs dans l'entreprise, une partie ne semble pas estimer nécessaire l'arrêt du travail.

(1)

« Il va de soi que, vu sous l'angle de toute notre époque prise dans son ensemble, le développement du prolétariat s'opère dans le sens de la révolution. Mais ce n'est nullement un processus horizontal, tout comme d'ailleurs le processus objectif d'aggravation des antagonismes capitalistes. Les réformistes ne voient que les montées de la route capitalistes. Les "révolutionnaires" formels ne voient que les descentes. Quant au marxisme, il voit la ligne dans son ensemble, dans toutes ses courbes de conjoncture montantes et descendantes, sans pour cela perdre un seul instant de vue, la direction fondamentale qui aboutit aux catastrophes guerrières et aux explosions révolutionnaires. » (Léon Trotsky, « Qu'est-ce que la radicalisation des masses », 18 décembre 1929.)

La participation restreinte à une série de conflits dans la sidérurgie, comme les difficultés à élargir la lutte à Renault-Sandouville, témoignent de cette situation. Ce n'est pas l'attentisme mais, pour une partie des travailleurs, c'est au moins l'attente. La réflexion, maintes fois rapportée, d'un ouvrier de Flins (« Ce n'est pas à nous de débrayer pour nos revendications. C'est à eux, là-haut, de faire une loi. ») condense cette attitude.

Les conflits sur l'emploi diminuent : ce sont les salaires et la réduction du temps de travail qui semblent passer au premier plan des préoccupations. Du coup, l'explication du nombre des conflits avec occupation comme étant une caractéristique des conflits sur l'emploi ne suffit plus : or, le nombre des conflits avec occupation continue à être très supérieur à celui des années précédentes : 170, contre 59 pour la même période en 1980-1981, et 124 en 1979-1980.

Le secteur du bâtiment est particulièrement actif pendant toute cette période. Mais les grèves sont également nombreuses dans la sidérurgie, la construction mécanique et la construction électrique au mois d'octobre, dans l'automobile, l'habillement et les banques en novembre, dans le cuir et les services fournis aux entreprises en décembre, dans la fonderie et dans la santé (privée) en janvier. Il s'agit dans tous ces cas de conflits dits « localisés ». Les conflits dits « généralisés », sur lesquels nous reviendrons plus loin, restent en effet extrêmement rares pendant toute cette période. En témoigne en particulier le mois d'octobre, mois traditionnel des journées d'action syndicales au mo-

Dossier

ment de la rentrée sociale. On y dénombre 2 100 journées perdues dues aux conflits généralisés, contre 107 000 journées perdues en moyenne pour les mêmes mois les six années précédentes, soit un rapport de 1 à 51.

Février-mars : Foisonnement de conflits autour des 39 heures

La troisième phase comprend les mois de février et de mars. La flambée de conflits autour de l'application de l'ordonnance sur les 39 heures fait que, tant pour le nombre des conflits que pour les journées perdues, cette phase atteint les plus hauts sommets de l'après-1974. C'est particulièrement vrai pour le mois de février qui, de tous les mois de février depuis 1974, enregistre le plus grand nombre de conflits, le plus grand nombre d'établissements touchés, le plus grand nombre de grévistes, le plus grand nombre de journées et le plus fort taux de participation. Ce dernier point constitue d'ailleurs à lui seul un élément nouveau : contrairement aux mois précédents, la participation des travailleurs aux conflits atteint en février et mars des taux particulièrement élevés : respectivement 45,05 % et 41,81 %. En fait, dans la très grande majorité des cas, c'est cette fois-ci, à chaque conflit, la majorité des travailleurs concernés qui participe à la grève. Celle-ci s'organise, en règle générale, contre les tentatives patronales de remettre en cause, à cette occasion, ce qui avait pu être acquis précédemment.

Enfin, une autre donnée apparaît lors de ces deux mois : la durée des conflits augmente, non seulement par rapport à la période qui précède l'élection présidentielle, mais par rapport à toute la période post-1974. Ce qui traduit deux choses. La première est qu'est mise à mal l'image d'un patronat traumatisé par la victoire de la gauche, d'un patronat apeuré, persuadé que le rapport de forces lui est défavorable, et prêt à céder aux revendications avant même qu'elles ne soient formulées. Il n'en est rien : la résistance patronale est souvent vive, et s'organise pied à pied. La deuxième est que la détermination ouvrière n'est pas moins grande : ce sont des conflits de longue

durée qui se développent durant cette période et que seule arrêtera, pour beaucoup d'entre eux, la déclaration présidentielle sur les compensations salariales et les concessions patronales qui suivent alors.

C'est la majorité des branches d'industrie qui est touchée par la vague de grèves. L'augmentation soudaine du nombre de journées perdues est particulièrement nette dans le caoutchouc, dans les mines et dans la construction automobile. Les exceptions les plus notables sont par contre l'EDF, la sidérurgie et les fils et fibres artificiels, où le nombre de journées perdues reste comparativement faible. La poussée à la base est suffisamment forte pour qu'on enregistre même durant cette période une petite hausse de conflits généralisés : l'écart avec la moyenne des années précédentes, pour ce qui concerne les journées perdues dues aux conflits généralisés, se réduit : il n'est plus que de 1 à 5 pour février et de 1 à 3 pour mars.

En ce qui concerne les motifs, le pourcentage des conflits centrés sur les conditions de travail, sur l'emploi, et sur les « droits », semble diminuer sensiblement. Malheureusement, les sondages du ministère continuent, pendant ces deux mois, à grouper dans la même catégorie les salaires et la diminution du temps de travail, ce qui ne permet pas une estimation très fi-

(2)

« Que disent les chiffres de la statistique des grèves ? Ces chiffres confirment-ils la thèse de la radicalisation des masses ? Tout d'abord, répondrons-nous, ils la sortent du domaine de l'abstraction où Monmousseau dit "oui" tandis que Chambelland dit "non", sans définir ce qu'il faut entendre par radicalisation. Les chiffres cités plus haut concernant la lutte gréviste sont un chiffre indiscutable de certaines évolutions qui s'opèrent dans la classe ouvrière. En même temps ils donnent une très précieuse estimation de la quantité et de la qualité de ces mouvements. Ils indiquent la dynamique générale du processus et permettent, dans une certaine mesure, de prévoir ce que sera demain, ou, plus exactement, les variantes de demain. » (Léon Trotsky, op. cité.)

ne des motifs des grèves. Un sondage partiel (il concerne 317 conflits sur 660) a cependant été effectué sur février, mois le plus significatif : 73,8 % de ces conflits portent sur la réduction du temps de travail. Et parmi les grèves sur la réduction du temps de travail, la question de la compensation salariale apparaît dans 81 % d'entre eux, la défense d'autres avantages acquis dans 26 %, et les modalités de la réduction dans 5 %.

Citroën et Talbot en mai-juin

Quatrième phase enfin, celle qui couvre les mois d'avril, de mai et de juin. Le nombre de conflits et de journées perdues se stabilise à un niveau proche de la période 1977-1980 : un niveau moindre donc que celui des premières années de la crise, mais un niveau qui reste relativement élevé : plus du double de journées perdues par rapport à la période précédant l'élec-

Branches d'activité où le nombre de journées perdues a augmenté par rapport à la moyenne de la période (juillet 1981-juin 1982 inclus) :

- 1 - Industries du cuir et de la chaussure
- 2 - Assurances et banques
- 3 - Construction automobile
- 4 - Hygiène, services domestiques
- 5 - Caoutchouc
- 6 - Services aux entreprises
- 7 - Réparation et commerce de l'automobile
- 8 - Extraction de minerais divers
- 9 - Commerce de détail
- 10 - Textile
- 11 - Bâtiment et travaux publics
- 12 - Transformation des matières premières.

Branches d'activité où le nombre de journées perdues a diminué de 1 à 50 % par rapport à la moyenne de la période :

- 13 - Commerce de gros
- 14 - Industries agricoles et alimentaires
- 15 - Papier-carton
- 16 - Fonderie et travail des métaux
- 17 - Construction mécanique
- 18 - Construction électrique et électronique
- 19 - Fils et fibres artificiels et synthétiques
- 20 - Habillement
- 21 - Verre, céramique et matériaux de construction
- 22 - Récupération et intermédiaires du commerce

- 23 - Sidérurgie
- 24 - Bois et ameublement
- 25 - Industries diverses
- 26 - Transports

Branches d'activité où le nombre de journées perdues a diminué de moitié par rapport à la moyenne de la période :

- 27 - Chimie
- 28 - Imprimerie, éditions
- 29 - Restauration, hébergement
- 30 - Construction navale et aéronautique
- 31 - Enseignement, recherche, santé privée, spectacle
- 33 - Combustibles minéraux solides
- 34 - Pétrole, gaz naturel

Pourcentage de conflits portant sur l'emploi

1 ^{er} trimestre 1981	2 ^e trimestre 1981	1 ^{er} trimestre 1982	2 ^e trimestre 1982
27 %	20 %	9 %	13 %

Pourcentage des journées perdues dues à des conflits portant sur l'emploi

1 ^{er} trimestre 1981	2 ^e trimestre 1981	1 ^{er} trimestre 1982	2 ^e trimestre 1982
41 %	21 %	15 %	8 %

Pourcentage des conflits sur le droit

1 ^{er} trimestre 1981	2 ^e trimestre 1981	1 ^{er} trimestre 1982	2 ^e trimestre 1982
24 %	15 %	7 %	11 %

Pourcentage des journées perdues dues à des conflits portant sur le droit

1 ^{er} trimestre 1981	2 ^e trimestre 1981	1 ^{er} trimestre 1982	2 ^e trimestre 1982
11 %	8 %	2 %	4 %

Part des conflits généralisés dans l'ensemble des journées perdues

1975-1976 :	11,21 %
1976-1977 :	36,68 %
1977-1978 :	12,37 %
1978-1979 :	20,25 %
1979-1980 :	5,90 %
1980-1981 :	4,05 %
1981-1982 :	1,87 %

	juillet 75 juin 76	juillet 76 juin 77	juillet 77 juin 78	juillet 78 juin 79	juillet 79 juin 80	juillet 80 juin 81	juillet 81 juin 82
Nombre de conflits localisés	5 618	4 516	3 241	3 608	3 889	2 475	3 947
Journées indiv. perdues à l'occasion de conflits localisés (en milliers)	44 495	27 102	22 926	20 036	26 417	11 221	23 206
Journées indiv. perdues à l'occasion de conflits généralisés (en milliers)	5 618	15 706	3 238	5 088	1 659	473	442
Total de journées individuelles perdues (en milliers)	50 113	42 808	26 164	25 124	28 076	11 694	23 599

tion présidentielle. La participation, cependant, reculte de manière très sensible : ce n'est à nouveau, dans chaque entreprise, qu'une partie des travailleurs qui choisit d'entrer en lutte, mais elle le fait avec une grande détermination : la durée moyenne des conflits demeure, pour ces trois mois, la plus longue que l'on ait connue depuis 1974, et le nombre de conflits avec occupation reste extrêmement élevé : 92 contre 50 en 1981, 56 en 1980 et 78 en 1979. De nouveau, la faible part des conflits généralisés apparaît pendant cette période de manière particulièrement éclatante. Mai est en effet l'autre mois de l'année habituellement considéré par les directions syndicales comme propice aux actions inter-professionnelles et aux mouvements d'ensemble : en termes de journées perdues, l'écart est cette fois-ci, toujours par rapport à la moyenne des années précédentes, de 1 à 110.

En termes de conflits localisés, l'activité gréviste reste forte dans les banques (Société générale), dans la sidérurgie, dans la transformation des matières plastiques et dans le bâtiment. Mais c'est surtout dans la construction automobile que le nombre de journées

perdues augmente en flèche en mai et en juin : à eux seuls, ces deux mois représentent la moitié des journées perdues en douze mois dans cette branche.

Malgré la dominante que représentent alors les luttes de Talbot et de Citroën dans la construction automobile, les conflits portant sur les questions de droit ne retrouvent pas, dans cette période, les pourcentages qui étaient les leurs avant février et mars, pas plus d'ailleurs que les conflits sur l'emploi. Ce qui frappe au contraire, ce sont deux données, qu'il est cette fois-ci possible de distinguer, puisqu'à partir d'avril, le ministère distingue entre revendications salariales et revendications sur la durée du travail. La première est la poursuite de toute une série de conflits sur la réduction du temps de travail : ils représenteraient ainsi le tiers des conflits en avril, le quart en mai. Visiblement, les modalités d'application de l'ordonnance sur les 39 heures donnent encore lieu à de nombreuses frictions, bien après pourtant que soit « tombée » l'interprétation présidentielle. Et la deuxième est l'augmentation considérable des journées perdues dues aux stricts conflits salariaux à partir du mois de juin (84 %, selon le sondage ministériel), augmentation qui est à la fois une anticipation du blocage des salaires et une conséquence de celui-ci, puisqu'il intervient officiellement à la mi-juin.

Il peut être utile, en conclusion, de revenir sur la question des conflits généralisés (1). Il est en effet nécessaire de les examiner à part, car ces grèves ont toujours quelque chose en commun : elles procèdent d'un mot d'ordre extérieur à l'entreprise. Alors que les conflits dits « localisés » dépendent de la décision des sections ou syndicats de l'entreprise ou de l'établissement et, à ce titre, peuvent relever assez directement d'une volonté de la base, les conflits généralisés supposent l'intervention, à un niveau ou à un autre, de l'appareil syndical.

Blocage des salaires... et des directions syndicales

(3)

« Au premier plan du mouvement de grèves figurent pour le moment, ainsi qu'il est mentionné ci-dessus, les entreprises de l'industrie légère. Chambelland tire de ce fait un argument massue contre la radicalisation en général. Autre chose, dit-il, serait si les grèves englobaient les grandes entreprises d'une industrie clé, métallurgie ou produits chimiques. En d'autres termes, il se représente la radicalisation tombant du ciel toute faite. En réalité, les chiffres attestent, non seulement que la lutte du prolétariat est entrée dans un nouveau cycle, mais aussi que ce cycle ne fait que passer aujourd'hui par ses premières étapes. Après les défaites et le dépérissement du mouvement, une recrudescence, en l'absence de tout grand événement, ne pouvait en réalité se manifester autrement que dans la périphérie industrielle, c'est-à-dire l'industrie légère, les branches secondaires, les entreprises de moindre importance. Le déplacement du mouvement de grèves dans la métallurgie, dans la construction mécanique et dans les transports signifierait le passage de celui-ci à un stade plus élevé et indiquerait déjà, non les symptômes d'un mouvement qui commence, mais un changement radical dans l'état d'esprit de la classe ouvrière. On n'en est pas encore là. Mais il serait absurde de fermer les yeux sur le premier stade du mouvement, simplement parce que le deuxième, le troisième ou le quatrième ne s'est pas encore produit. » (Léon Trotsky, id.)

On pourrait penser que plusieurs éléments expliquent le très faible nombre de journées perdues qui leur sont dues : très faible participation des travailleurs, par exemple (journées d'action « bidon », etc.) ou caractère hautement symbolique de la durée des conflits (débrayage d'une demi-heure, etc.). En fait, il n'en est rien : certes, le taux de participation a baissé (20,47 % contre une moyenne de 32,61 % les années précédentes) mais la durée des conflits généralisés s'est élevée (une journée, contre une moyenne de 0,7 jour les années précédentes). L'un compense en fait l'autre. Et, de toute façon, cela n'expliquerait pas qu'il y ait eu, dans les douze mois suivant le changement de majorité, douze fois moins de journées perdues qu'il n'y en avait eu, en moyenne, pour la même période, les six années précédentes : le chiffre le plus bas depuis 1975, moins élevé même que pour les douze mois précédant l'élection présidentielle, période où les confédérations syndicales avaient pourtant atteint des sommets en matière d'inaction. C'est donc bien le faible nombre d'initiatives des directions syndicales qui est ici en cause : elles se vantent d'ailleurs suffisam-

ment de leur inaction et de leur pseudo-réalisme pour qu'il n'y ait guère de contestation possible en la matière.

Que ces directions aient pu jusqu'à présent se permettre une telle attitude renvoie à la surdétermination politique et à la manière dont attentes et comportements à l'égard du gouvernement de gauche ne sont pas homogènes à l'intérieur de la classe ouvrière. De ce point de vue, il n'y a pas lieu de s'étonner que ce ne soient pas forcément les secteurs les plus fortement syndiqués, les plus concentrés, à haute tradition, qui aient été partout à l'initiative de la lutte. Les exemples abondent d'entreprises où les discussions politiques sont extrêmement denses et les interrogations vivaces, mais où l'on hésite à démarrer une grève, et de celles où le niveau politique reste plus faible et les débats inexistantes, mais où l'engagement dans la lutte est extrêmement rapide et se heurte à peu de réticences. De ce point de vue, Citroën et Talbot ne peuvent être considérés comme des conflits « typiquement métalliques ». Il s'agit de luttes dans des secteurs jusqu'à maintenant peu politisés, et où le patronat avait imposé des conditions d'exploitation particulièrement dures. Bref, un « 10 mai des OS », la volonté de « remettre les montres à l'heure », et non les prémices de l'ébranlement massif de tout un secteur.

Le blocage des salaires et les diverses mesures d'austérité qui l'ont accompagné ont-elles modifié la manière dont pèse le contexte politique ? Les conflits de juillet et d'août 1982 fournissent quelques premiers indices : ils ont porté pour l'essentiel sur les salaires. Ils ont été dans ce cas souvent couronnés de succès (dans la majorité absolue des cas, ils ont abouti à un accord qui ne respecte pas le blocage des salaires), mais ils ont la plupart du temps eu lieu dans de petites entreprises (82 % des conflits dans des entreprises de moins de 200 salariés, dont 57 % dans des entreprises de 100 salariés) et le succès des conflits est d'ailleurs inversement proportionnel à la taille de l'entreprise : plus la taille de l'entreprise augmente, moins il y a d'accords passant outre au blocage des salaires.

Ce qui est certain, c'est qu'au moment de la sortie du blocage, les confédérations ouvrières pèseront de tout leur poids pour freiner les réactions ouvrières. Elles le feront d'autant plus que sera alors ouverte dans les faits la période de préparation des élections municipales. Dans des secteurs où tant les structures de l'entreprise que les habitudes de luttes font que les revendications s'expriment plus par l'intermédiaire de conflits généralisés que par les conflits locaux (Fonction publique, bien sûr, mais aussi EDF, SNCF, etc.), le poids des directions pèsera évidemment lourd. Il ne suffira pourtant pas que les directions restent assies sur le couvercle pour empêcher l'expression de la combativité ouvrière. Mais nul ne peut prédire à l'avance, compte tenu des intentions gouvernementales avouées et de l'échéance des élections municipales, quand et comment surgiront les prochaines grandes vagues de luttes.

Le 5/10/1982

(4)

« Quand on examine la question de la radicalisation des masses, on ne doit pas oublier un seul instant que le prolétariat n'atteint au monolithisme que dans les périodes les plus élevées d'essor révolutionnaire ; dans les conditions ordinaires de la société capitaliste, le prolétariat est loin d'être homogène, l'hétérogénéité de ses couches sociales apparaissant de la façon la plus nette, précisément, aux tournants du chemin. Les couches les plus exploitées, les moins qualifiées ou les plus politiquement retardataires du prolétariat sont fréquemment les premières à engager la lutte, et souvent les premières à l'abandonner au moment des revers. Dans une nouvelle étape, il est plus facile d'entraîner dans le mouvement les groupes d'ouvriers qui, dans l'étape précédente, n'ont pas subi de défaites, sans doute en général parce qu'ils n'ont pas encore pris part à de grandes batailles. Sous une forme ou sous une autre, ces phénomènes doivent également s'observer en France. L'indécision des ouvriers organisés, que signale la presse communiste officielle elle-même, témoigne dans le même sens. Les organisés ont effectivement les centres de rétention trop fortement développés. Se sentant une partie infime du prolétariat, les organisés ont fréquemment tendance à jouer un rôle conservateur. Cela n'est évidemment pas un argument contre l'organisation, mais un argument contre sa faiblesse, et un argument contre les chefs syndicaux du type Monmousseau, qui ne comprennent pas la nature de l'organisation syndicale et ne sont pas capables de lui assurer la place qui lui revient dans la classe ouvrière. » (Léon Trotsky, id.)

(1) Les conflits « généralisés » comprennent :

- les journées d'action nationales, pluri-sectorielles ou non ;
- les grèves pluri-sectorielles affectant une région donnée ;
- Les grèves affectant une branche ou un secteur d'activité donné.